

# Psychologie

Maltraitance infantile

## La volonté politique et les moyens financiers manquent

Propos recueillis par Didier Planché



**E**n Suisse, la maltraitance physique et surtout sexuelle envers les enfants ne tend pas à diminuer. Ce serait presque l'inverse, avec toutes les conséquences dramatiques pour les victimes, en particulier sur le plan psychologique. Entretien avec Philip Jaffé, docteur en psychologie, professeur, spécialiste en psychothérapie et en psychologie légale, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch<sup>1</sup>.

**Wellness & Santé:** Quelle définition donnez-vous de la maltraitance infantile et quels sévices recouvre-t-elle?

*Philip Jaffé:* Elle se décline en plusieurs catégories, soit sexuelle, physique, psychologique, institutionnelle et structurelle, dont chacune possède sa propre définition. Mais, globalement, la maltraitance infantile se définit comme une atteinte à la dignité, au respect et à l'intégrité physique d'un enfant âgé de 0 à 18 ans. En ce qui concerne les sévices, ils relèvent de la maltraitance «en creux», lorsqu'ils ne laissent aucune trace, comme dans le cas de la maltraitance verbale, et «en bosse», s'ils sont visibles à cause de violences physiques et sexuelles, qui se caractérisent par des attouchements, des pénétrations, des coups, des brûlures, etc. Toute maltraitance physique implique de fait une maltraitance psychologique. La maltraitance physique se déroule surtout au sein des familles, alors que la maltraitance sexuelle, y compris les relations incestueuses, s'exerce principalement dans le cadre familial de l'enfant, c'est-à-dire sa famille proche et élargie, de même que son cercle de connaissances. Les agressions sexuelles concernent toutes les couches de la société, milieux modestes et aisés, alors que les agressions physiques sont plus courantes dans les familles touchées par la pauvreté, qui vivent dans la précarité, et bien sûr dans celles composées de malades psychiatriques, alcooliques, ou dépendants d'autres toxicomanies.

**W&S:** Les cas de maltraitance infantile sont-ils en recrudescence en Suisse, ou donnent-ils cette impression compte tenu de leur médiatisation?

*P.J.:* En matière de maltraitance sexuelle, une enquête des années 1990 avait démontré que 8% des garçons et 20% des filles étaient abusés au minimum une fois avant l'âge de 15-16 ans. Or, la même enquête réalisée en 2011 a débouché sur les mêmes conclusions. Autrement dit, la prévalence des abus sexuels sur enfants ne semble guère avoir porté ses fruits, malgré la prise de conscience collective du phénomène et toutes les initiatives publiques et privées mises en place pour prévenir la maltraitance infantile, dans ce domaine précis. La situation, en Suisse, se révèle d'autant plus préoccupante que les abus sexuels sur enfants ont baissé d'environ 30% aux Etats-Unis et au Canada, sur cette même période de vingt ans. Il faut dire que la répression et les condamnations pénales des agresseurs sexuels y sont particulièrement lourdes. Est-ce une voie à suivre en Suisse?

**W&S:** Quels sont les facteurs aggravants des violences sur les plans physiologique et psychologique?

*P.J.:* Les violences sexuelles accompagnées de violences physiques sont plus traumatisantes que les abus sexuels seuls. La répétition des actes de maltraitance sexuelle représente aussi un facteur aggravant, de même lorsqu'ils ont lieu dans le cadre familial, ou que l'enfant est en âge de comprendre leur caractère malfaisant et malsain. Les violences sexuelles constituent inexorablement des traumatismes à vie. Les violences physiques, pour leur part, s'estompent avec le temps, pour autant qu'elles ne soient pas récurrentes, mais laissent toujours

des séquelles psychologiques à long terme, qui se caractérisent, par exemple, par un manque d'estime de soi, ou de l'agressivité.

**W&S: Justement, un enfant ayant été maltraité et/ou abusé sexuellement parvient-il à retrouver un équilibre de vie?**

**P. J.:** Il est très difficile de répondre à cette question, car chaque cas diffère selon la gravité de l'acte de maltraitance et la manière dont l'enfant réagit psychologiquement. Certains restent traumatisés à vie, alors que d'autres réussissent à s'en sortir, transformant le vécu négatif en énergie positive, ce qui leur permet de poursuivre un développement harmonieux.

### Prise en charge multidisciplinaire

**W&S: Quels soins psychologiques prodigue la médecine aux enfants victimes de maltraitance?**

**P. J.:** Elle met en place une prise en charge psychosociale multidisciplinaire de la victime, incluant sa famille pour qu'elle se sente soutenue. L'analyse cognitive s'avère aussi indispensable pour que l'enfant comprenne les raisons de la maltraitance subie, et surtout ne culpabilise pas. Le rôle de la justice est aussi très important, car la sanction pénale infligée à l'agresseur sexuel valide la faute commise et apporte une sorte de libération à la victime. Une compensation financière, dans le cadre de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions, agit dans le même sens, en mettant l'accent sur la sollicitude de la société.

**W&S: Quel processus psychologique amène l'enfant maltraité et/ou abusé sexuellement à devenir parfois lui-même un agresseur à l'âge adulte?**

**P. J.:** Effectivement, certaines victimes de maltraitance deviennent elles-mêmes des bourreaux, dont la grande majorité est de sexe masculin. Comme à l'âge adulte ils subissent toujours les traumatismes du passé, ils recourent à la parade de l'identification à l'agresseur en violentant et en maltraitant, pour se protéger eux-mêmes. La transmission inter générationnelle de la maltraitance existe bel et bien, mais elle concerne seulement les enfants ayant été gravement abusés sur les plans physique et psychologique.

**W&S: Finalement, la prévention suffit-elle à enrayer la pratique de la maltraitance?**

**P. J.:** Le Graal en la matière n'est pas encore connu! Les différentes préventions auprès des enfants pour se protéger eux-mêmes gardent toute leur nécessité. En revanche, les services publics compétents devraient davantage focaliser leur attention sur les familles évoluant dans la précarité et autres vulnérabilités à caractère social, donc à risque de maltraitance. Les enfants abusés,

de leur côté, devraient faire l'objet d'un suivi régulier pour prévenir la réplication comportementale d'agresseur. Les associations privées de défense de l'enfant jouent aussi une fonction déterminante dans la veille à tout acte de maltraitance. Dans notre société, tout le monde souhaite le bien des enfants, mais les moyens financiers mis à disposition pour prévenir la maltraitance infantile restent encore insuffisants par rapport à d'autres investissements sociaux. La Suisse ne compte aucune autorité de niveau fédéral pour organiser la prévention infantile et coordonner toutes les compétences existantes, mais elles sont éparpillées entre le public et le privé. Nous avons donc la prévention que nous méritons...



---

**Certaines victimes de maltraitance deviennent elles-mêmes des bourreaux, dont la grande majorité est de sexe masculin**

---

*<sup>1</sup> Fondé en 1989 à Sion, l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), membre associé de la Conférence universitaire de Suisse occidentale, dispense notamment un enseignement universitaire sur les Droits de l'enfant. Sa perspective d'interdisciplinarité de l'enseignement et de la recherche valorise la complémentarité et les synergies entre les disciplines. Plus petite entité académique de Suisse financée par la Confédération et le canton du Valais, elle emploie 7 professeurs, ainsi que 22 collaborateurs scientifiques, et propose sept formations (masters, maîtrises, formations postgrades et continues) pour quelque 150 étudiants du monde entier.*

# wellness & santé

Salved  
pharmaciens indépendants

N°50 - Juillet 2013

**Notre dossier**

Les abeilles à la fête  
au Marché de la Santé  
à Ovronnaz

**Le bikini:  
un vêtement,  
une époque**

**Exceptionnel  
deux concours**  
Plus de cent prix  
à gagner!